Chère lectrice, cher lecteur,

Les jours raccourcissent et les heures sombres s'allongent. Cela rend la question de la sécurité routière d'autant plus importante. Les deux premiers articles de cette Newsletter portent sur ce sujet. Toutefois, le rapport de notre représentante régionale de la DI des sections de Berne et de l'Oberland bernois aborde également la question des «lignes de guidage à laisser libres», un sujet permanent de préoccupation pour les personnes atteintes de déficiences visuelles dans leur orientation dans les espaces publics.

Comme vous l'avez peut-être déjà constaté, nous avons rebaptisé notre lettre d'information mensuelle de «Newsticker» en «Newsletter». Ce nom convient mieux par définition, car il s'agit d'un courrier d'information publié régulièrement et non d'un «téléscripteur» de nouvelles.

Nous vous souhaitons tout le meilleur en ces temps incertains!

Votre équipe de la Défense des intérêts de la FSA

# Sécurité routière

## Nouvelle vidéo de prévention: «Canne blanche = stop!»

Juste à temps pour la Journée de la Canne blanche (JCB), le 15 octobre, une nouvelle vidéo de prévention a été publiée, produite par la police de la ville de Zurich, en coopération avec la FSA. Elle rappelle la règle de circulation peu connue qui stipule que les personnes qui utilisent la canne blanche pour signaler qu'elles veulent traverser la rue doivent avoir la priorité.

Avec trois membres de la section de Zurich-Schaffhouse, la police municipale a mis la JCB à l'épreuve. Pendant deux heures, elle a testé si les participants à la circulation s'arrêtaient, lorsqu'une personne tenant la canne blanche se tenait au bord de la route. Le résultat donne à réfléchir: seule la moitié d'entre eux ont effectivement stoppé. Cela montre qu'une grande importance doit être accordée à la sensibilisation du personnel des auto-écoles suisses.

Lien vers la vidéo (actuellement seulement disponible en langue allemande): [Vidéo de prévention de la police municipale de Zurich](https://youtu.be/L65n0UdFtn4).

## La déficience visuelle doit être visible

Les personnes malvoyantes sont souvent encore capables de se déplacer discrètement dans les espaces publics et de s'orienter en grande partie sans aide technique. Cette confiance en soi est trompeuse, car la perception de l'environnement est plus difficile. Il est donc recommandé aux personnes concernées d'utiliser une canne de signalisation qui les rend visibles ainsi que leur déficience visuelle, et donc reconnaissables par ceux qui s'approchent sur les zones piétonnes ou dans les rues – surtout pendant la saison hivernale sombre. À partir de l'année prochaine, cela sera encore plus important, car à partir du 1er janvier 2021, il sera permis aux jeunes de faire du vélo sur le trottoir jusqu'à l'âge de 12 ans, s'il n'y a pas de routes ou de voies cyclables. La canne de signalisation est donc un moyen efficace de prévention des accidents!

# Prestations financières

## Introduction de la QR-facture

Depuis le 30 juin 2020, la QR-facture a trouvé sa place dans le trafic des paiements suisse. La FSA a accompagné le processus d'introduction et a contrôlé l'accessibilité.

Aujourd'hui, nous sommes intéressés par votre première expérience avec la QR-facture. Est-ce que tout a bien fonctionné? Y a-t-il eu des difficultés à déclencher le paiement? Veuillez nous faire part de vos expériences par e-mail à daniela.moser@sbv-fsa.ch ou par téléphone au 031 390 88 61. Merci beaucoup!

# Politique (sociale)

## Évaluation externe des expertises de l’AI

Une évaluation externe examinant la qualité des expertises de l’AI conclut qu'il y a une tendance à avoir trop peu de bons examinateurs et même quelques «moutons noirs». La raison en est que les incitations à travailler en tant qu'examinateur sont plutôt faibles. La majorité des experts interrogés estiment que les examinateurs ne sont pas suffisamment contrôlés et, en cas de faute, ne sont exclus du marché pas assez systématiquement et que dans des cas absolument exceptionnels. Le rôle de l'OFAS est jugé insatisfaisant à cet égard. Une majorité des personnes interrogées estime donc qu'une autorité indépendante devrait contrôler l'autorisation et garantir la qualité ainsi que définir des lignes directrices et des instruments contraignants.

Pour Inclusion Handicap, cependant, il est clair que le nombre de rapports d'experts de mauvaise qualité n'est pas simplement une question de cas individuels, comme l'a montré [le rapport intermédiaire](https://www.inclusion-handicap.ch/fr/medias/communiques-de-presse_2/2021/expertises-arbitraires-bien-plus-que-des-cas-isoles-541.html) de son centre de déclaration. Une approche importante pour contrecarrer aux décisions arbitraires de l'AI est le principe de la sélection aléatoire, même pour les expertises monodisciplinaires, qui constituent la grande majorité des expertises.

# Dans les régions

## «Laisser les lignes de guidage libres»: affiches d'information dans la ville de Thoune

Par Brigitte Tschanz, Défense régionale des intérêts des sections de Berne et de l'Oberland bernois.

«Que signifient ces lignes blanches sur le sol, à quoi servent ces bandes blanches?» J'entends souvent ce genre de questions. Malheureusement, ces mêmes lignes de guidage sont souvent encombrées par des vélos, des voitures, etc. Pour beaucoup d'entre vous, ce n'est pas nouveau! Chaque jour, vous êtes confronté à de tels défis, où vous vous demandez: comment continuer, comment traverser la route en toute sécurité? Lors d'une visite auprès des responsables de la ville de Thoune, il a été constaté que la majorité de la population ne sait pas quelles sont les tâches importantes que les lignes de guidage remplissent.

Il nous est apparu clairement que les habitants de Thoune devaient être instruits! La section de l'Oberland bernois a conçu une affiche avec le message simple suivant: «Merci de nous avoir mis les lignes de guidage à disposition». La ville de Thoune a été la première ville de Suisse à informer ses habitants grâce à ces affiches d'information. Mais la plupart des autres villes ont également des lignes de guidage, et elles sont confrontées au même problème. Interlaken, Burgdorf, Münsingen, etc. utilisent également ces affiches pour informer la population. L'action en a valu la peine: lorsque j'interroge maintenant sur la signification des lignes de guidage, les gens ne se contentent plus de hausser les épaules en signe d'ignorance. On me répond: «Ces lignes sont une aide à l'orientation pour les personnes aveugles et malvoyantes. Nous devons laisser ces lignes libres!» Grâce à cela, j'ai atteint mon objectif; avec les affiches et aussi grâce à certaines contributions des médias, la population a pu être sensibilisée.

J'espère maintenant que ces affiches seront imitées le plus souvent possible partout en Suisse. Les lignes de guidage doivent être rendues visibles… pour les voyants!

# Divers

## Comme chaque automne, le nouveau programme de cours est arrivé!

Il y a quelques jours, notre programme des cours 2021 a été envoyé. Il contient de nombreuses nouvelles offres intéressantes.

Veuillez nous contacter, si vous n'avez pas reçu de programme ou si vous souhaitez le recevoir sous une autre forme. Nous serons heureux de recevoir votre inscription et sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Secrétariat des cours: T 031 390 88 27, cours@sbv-fsa.ch

Lien vers les cours: [Cours de la FSA](https://sbv-fsa.ch/fr/cours).

## Soirée de shopping de Procap

Le 24 novembre, le grand magasin LOEB de Berne sera ouvert de 19h00 à 21h00, exclusivement pour les personnes handicapées, les personnes âgées et leurs accompagnateurs. Cela se fera dans le cadre de la traditionnelle vente nocturne de Procap. Ce soir-là, le personnel de vente consacrera beaucoup de temps à ses clients. En exclusivité, vous bénéficierez d'une réduction de 10% sur vos achats.

En raison de la situation actuelle, l'inscription est demandée: par e-mail à info@procapbern.ch ou par téléphone au 031 370 12 00. Le port du masque de protection est obligatoire.

Meilleures salutations

Martin Abele – Daniela Moser – Joël Favre – Olivier Maridor

Défense des intérêts

T 031 390 88 33 | defensedesinterets@sbv-fsa.ch

**Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA**

Secrétariat général, Könizstrasse 23, case postael, 3001 Berne

[sbv-fsa.ch](http://www.sbv-fsa.ch/) | facebook